

AGENDA®

Fongicide Vigne



Action curative
jusqu'à 48h après
contamination



Efficace pendant 14
jours, même en période
de pousse active



Mise à l'abri du
lessivage dès séchage
de la bouillie



AGENDA® est
issu des laboratoires
Life Scientific

Pour plus d'informations :

lifescientific.com/fr/products/fr-fr/agenda/

lifescientific 
FRANCE

AGENDA®

Fongicide Vigne

Une efficacité préventive et curative

- Une protection préventive pendant 14 jours de tous les organes, y compris ceux formés après le traitement
- Action curative jusqu'à 48h après une contamination

Une solution d'alternance pour les programmes anti-mildiou

- Une alternative à la famille des CAA (mandipropamid, valifénalate...)
- Un mode d'action unique du Fosetyl, qui stimule les défenses naturelles de la vigne

Une souplesse dans l'organisation du travail

- À l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie

PRÉSENTATION

- Composition : 500 g/kg (50 % p/p) Fosétyl-AI + 250 g/kg (25 % p/p) Folpel + 40 g/kg (4 % p/p) Cymoxanil
- N° d'AMM : 2160016
- Formulation : granulés dispersables (WG)
- Dose : 3 kg/ha
- Délai de réentrée : 48 heures
- Délai avant récolte : 28 jours
- ZNT : 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent
- 6 applications maximum par an

STADE D'APPLICATION

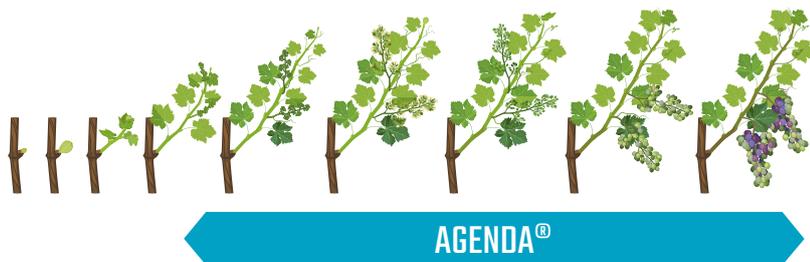


TABLEAU D'USAGE DE L'AGENDA® SUR VIGNE

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre maxi d'appli.	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)	ZNT par rapport aux points d'eau
Vigne (raisins de cuve et de table)	Mildiou	3 kg/ha	6	Raisin de cuve : entre les stades BBCH 13 et 79	Raisin de cuve : 28 jours	20 mètres dont DVP 5 mètres
				Raisin de table : entre les stades BBCH 13 et 69	Raisin de table : Max. BBCH 69	

DVP : Dispositif Végétalisé Permanent. BBCH 13 : 3 feuilles étalées. BBCH 69 : fin de la floraison. BBCH 79 : la fermeture de la grappe est complète, les fruits ont fini de grossir.

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT

- ✓ Appliquer AGENDA® sur chaque face du rang. En cas de rognage, appliquer préférentiellement AGENDA après l'opération de rognage. Ne pas utiliser AGENDA® sous serre.
- ✓ En préventif : AGENDA® s'emploie essentiellement en préventif, à 3 kg/ha. Un intervalle entre application de 12 à 14 jours est préconisé (10 jours en cas de situation à fort risque de mildiou). En pépinière, la cadence peut être réduite à 8 jours.
- ✓ En curatif : grâce à l'effet curatif du cymoxanil, AGENDA® peut s'utiliser 1 à 2 jours après une contamination par le mildiou, mais sans avoir dépassé 1/4 de la période d'incubation du mildiou.

Continuer ensuite les traitements 5 ou 6 jours après cette application d'AGENDA avec des fongicides curatifs ayant un autre mode d'action que le cymoxanil.

- ✓ Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas mélanger AGENDA® avec des préparations à base de cuivre. Ne pas mélanger AGENDA® avec des engrais de type foliaire azoté.
- ✓ Maintenir l'agitation durant toute l'application du produit.
- ✓ Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. Ne pas traiter lors de fortes chaleurs.

AGENDA® (AMM : 2160016) -500 g/kg (50% p/p) Fosétyl-AI + 250 g/kg (25% p/p) Folpel + 40 g/kg (4% p/p) Cymoxanil H319 Provoque une sévère irritation des yeux. - Attention - H351 Susceptible de provoquer le cancer. - H361Df Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques. Entraîne des effets néfastes à long terme. - EUH208 Contient du folpel et du cymoxanil. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - P102 Tenir hors de portée des enfants. - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. - P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. - P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. - P273 Éviter le rejet dans l'environnement. - P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. - SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. - SPE3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possibles les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.lifescientific.com/fr/

Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41
Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056.
www.terza-rima.com - Photos : ©Life Scientific - © Adobe Stock - V0321



lifescientific
FRANCE

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.